

Stages

Objectifs :

Le stage et le projet constituent une étape importante et essentielle dans le parcours de la formation .Ils permettent de se familiariser avec l'univers professionnel et d'y mettre en pratique les Connaissances théoriques acquises lors de la formation.

Ils permettent aussi de :

- découvrir les métiers professionnels.
- Acquérir des compétences professionnelles.
- Orienter sa spécialisation.
- Préparer éventuellement son insertion professionnelle.
- Permettent aussi de voir les capacités de l'étudiant à mener un projet jusqu'au bout.

Choix du stage/Projet :

L'étudiant choisit lui-même le sujet et le lieu du stage/projet ; Dans une entreprise, dans une administration, à l'université, ou tout autre établissement public ou privé.

Validation

Le sujet doit être ensuite validé par le responsable des stages du département ou de la faculté.

Aspect administratif

Une convention doit être établie et signée par l'étudiant, l'organisme d'accueil et la faculté de l'étudiant.

Rapport de stage :

A la fin du stage l'étudiant doit remettre un rapport. Le but de ce rapport est d'amener l'étudiant à effectuer une réflexion autour des différents aspects de son stage, faire une synthèse du déroulement de son stage.